8 juillet 1992 : la Convention de Madrid

Comment les pays occidentaux, majoritairement convaincus que la seule manière de lutter efficacement contre le trafic international de la drogue était la prohibition à outrance, ont-ils pu retourner leur veste aussi rapidement ? Le 8 juillet 1992, à la Convention de Madrid, le secrétaire général des Nations unies, Perez de Cuellar, annonce l'incroyable décision de l'organisation internationale : la fin de la prohibition anti-stupéfiants. Sous l'impulsion des Etats-Unis, de l'URSS et de la CEE, 140 des 159 nations de la planète sont prêtes à jouer le jeu. Les réfractaires ? Le Liban, la Colombie, l'Albanie, l'Iran, la Syrie, Panama... La fameuse réunion de l'Arche, à Paris, du 14 au 16 juillet 1989 (au cours de laquelle les sept pays les plus riches déclarèrent la *« guerre totale à la drogue »* !...) avait permis de mesurer l'ampleur du fléau.

Bénéfice des narco-trafiquants : 300 milliards de dollars par an, soit une fois et demie le budget de l'Etat français. Une masse monétaire terriblement nocive, investie dans la plupart des circuits bancaires internationaux. Les effets en chaîne ? Corruption généralisée, Etats fragilisés comme en Colombie, au Panama, en Suisse, en Birmanie. Partout, les caïds de la drogue investissent dans les secteurs les plus divers. Ils placent en Bourse, prennent des parts dans l'industrie automobile, l'aérospatiale, l'informatique. Le cartel de Medellin place ses narcodollars blanchis à Miami, Los Angeles. La Camorra napolitaine s'offre des chaînes d'hôtels en Espagne, sur la Côte d'Azur. Selon le principal quotidien économique italien, « Il Sole 24 ore », près de 35 milliards de lires, provenant du commerce de la drogue, entrent chaque année en Italie, soit l'équivalent du chiffre d'affaires de la Fiat.

L'argent noir sent la poudre. A Bruxelles, au Conseil de l'Europe, un groupe d'études, le groupe Pompidou, travaille sur le dossier. Ses conclusions sont alarmantes. *« L'argent de la drogue constitue maintenant une menace pour la stabilité financière du monde »*, s'inquiète Jacques Delors. La narcocratie, nouvel ennemi de la planète ? C'est aussi l'avis des Soviétiques, qui n'en finissent pas de juguler la puissance financière des mafias d'Ouzbékistan et d'Azerbaïdjan, les grands centres de production d'opium en URSS. Dans ces régions, la plupart des dirigeants du Parti communiste sont corrompus.

Les narcodollars peuvent tout acheter. Jusqu'aux plus hauts responsables des grandes banques américaines. En mars, un rapport de la CIA persuade George Bush qu'il a définitivement perdu la guerre de la drogue. La note de synthèse de la Centrale est terrible pour le président américain. Elle évoque la *« viêtnamisation »* des grandes villes américaines. New York, Chicago, Los Angeles, sont livrées aux gangs des dealers. Chaque jour, la guerre qu'ils se livrent fait des dizaines de morts parmi la population américaine. On ne compte plus les explosions dans les cinémas, les supermarchés. Et la police ne contrôle plus rien. Malgré les 8 milliards de dollars investis en 1989, malgré les opérations de guerre des Marines dans les pays andins, le trafic n'a pas cessé. Au contraire. A New York, le gramme de cocaïne pure se vend 300 dollars. Plus on réprime et plus les prix montent. *« Pour bien comprendre le phénomène économique de la prohibition, il faut retourner dans un champ de coca, au Pérou ou en Bolivie,* dit Alain Labrousse (auteur de « Coca-Coke » aux éditions La Découverte). *La coca pousse quatre fois dans une année. C'est comme le chiendent. Quand l'armée brûle un champ, les producteurs replantent immédiatement, et ainsi de suite. En réprimant violemment la consommation de drogue, on ne fait que faire monter les prix. »*

Rasmussen-Sipa-Press

Échantillons de marijuana dans un café d'Amsterdam

Sur la notice du pharmacien : « Ceci est une drogue. »

Aux Etats-Unis, de nombreux économistes, comme Milton Friedman ou Rupert Murdoch, ont dénoncé le *« piège de la prohibition »*. *« Pour éliminer la narcocratie,* disent-ils. *Il faut faire chuter les prix à la consommation, donc légaliser. »* Après tout, n'est-ce pas ce qu'a fait le président Roosevelt en 1933 en légalisant la consommation de l'alcool ? Après tout, l'alcool, aux Etats-Unis, tue chaque année 80.000 personnes, alors que la drogue provoque 2.000 décès (selon Jean-François Couvrat et Nicolas Pless, dans « la Face cachée de l'économie mondiale », éditions Hatier) ? En France, on compte 200 morts dues à la toxicomanie contre 30.000 dues à l'alcool. Comptes d'apothicaire ? Ils finissent par ébranler les plus farouches adversaires de la légalisation.

L'homme qui va faire flancher le président Bush s'appelle Ralf Salerno, ancien patron de la Brigade des Stups de New York. Pendant vingt ans, il a pourchassé les plus gros trafiquants. De Lucky Luciano aux nouveaux parrains de Cosa Nostra. Il a vécu la guerre des gangs entre les Chinois et les Siciliens pour la conquête de la ville. Il a saisi des tonnes de dope. *« A chaque gros coup, on avait l'impression de repartir de zéro,* dit-il. *C'est l'histoire du rocher de Sisyphe. Il y avait toujours autant de drogue sur le marché. »* Aujourd'hui, Ralf Salerno, retraité en Floride, est un adepte de l'antiprohibition.

Finalement, après trois mois de consultations, de réunions bilatérales, de colloques, de rencontres discrètes, la Convention de Madrid est votée. Les experts de l'OICS, l'Organisme international de Contrôle des Stupéfiants, pour constituer la nouvelle machine de guerre juridique contre les mafias de la drogue, ont consulté un universitaire parisien, Francis Caballero, auteur d'un brillant précis du « Droit de la drogue », publié aux très sérieuses éditions Dalloz. Dans son livre, le juriste français propose la mise en place d'un système de *« commerce passif »*. C'est ce système que l'OICS applique dès septembre 1992. Il comporte trois grands volets.

200 francs le gramme de coke

Premier volet : le cannabis. Il est désormais en vente libre dans des dépôts discrets, à l'enseigne de la feuille à cinq branches. Sur le paquet de cannabis est indiqué le taux de THC (tétrahydro-cannabinol), la substance « stupéfiante » du produit, ainsi qu'un mode d'emploi et le nom du pays d'origine. La mention *« Ceci est une drogue »* est obligatoire. Le prix ? L'équivalent d'une cartouche de cigarettes, entre 100 et 150 francs. Deuxième volet : l'héroïne. Elle est vendue dans des dispensaires, sous contrôle d'un médecin, qui propose des solutions alternatives aux drogués. Sur les ampoules, la composition du produit est indiquée, comme pour un médicament. *« Ce sont les pharmaciens qui ont inventé ces drogues,* dit Francis Caballero. *C'est à eux de gérer ce problème. »* Les héroïnomanes sont immatriculés. Les seringues fournies. Résultat : les morts par overdose chutent spectaculairement et les risques de contamination du sida régressent sensiblement.

Le prix ? Un gramme d'héroïne se vend au même prix que la morphine, soit cent fois moins cher que sur le marché clandestin. Du coup, la délinquance subit un coup de frein. Dans toutes les capitales occidentales en effet, les crimes et délits commis par les toxicomanes en manque et prêts à tout pour se procurer leur dose (prostitution, cambriolages, agressions, attaques de pharmacies) étaient devenus une des principales causes d'insécurité. Comme le constateront les ministres européens de l'Intérieur réunis à Bruxelles, les statistiques de la délinquance pour la ville de Madrid baissent de 30 % après six mois d'application de l'accord du 8 juillet.

Troisième volet : la cocaïne. Le plus difficile. Elle est vendue dans les pharmacies, sans prescription médicale. Prix du gramme : 200 francs. Soit quatre fois moins cher qu'au marché noir. L'étiquette *« Ceci est une drogue »* et l'indication de la posologie sont obligatoires. Le cannabis qui s'achète comme des cigarillos, la cocaïne comme du sirop pour la toux et l'héroïne comme du Valium. La mécanique de l'antiprohibition est lancée.

Suite page 21